



# EXPRESSION AUX USAGERS

Montreuil, 01 août 2016

TRAINS D'ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE

## LA FIN DE NOS CORAILS INTERCITÉS ?



**Le 21 juillet 2016, le Secrétaire d'Etat en charge des Transports a confirmé le désengagement quasi-total de l'Etat concernant l'avenir des corails intercités également appelés « Trains d'équilibre du territoire »**

Mesdames, Messieurs, bonjour !

Le gouvernement et la direction SNCF veulent donc en finir avec le service public ferroviaire qui est pourtant un élément essentiel de développement économique, d'aménagement du territoire, de cohésion sociale. Ces annonces inadmissibles se traduisent par la quasi disparition des trains de nuit et l'abandon de certaines relations de jour. Pour la CGT, une des solutions réside dans le retour à une politique de volume permettant une augmentation significative du nombre de voyageurs.

### LA CASSE DES TRAINS DE NUIT

Les sombres desseins du gouvernement maintiendraient seulement 2 relations sur 6 existantes actuellement, à savoir : **Paris-Briançon** et **Paris-Rodez-Toulouse-La-Tour-de-Carol**. Le gouvernement et la SNCF justifient ces choix notamment en raison de la baisse de fréquentation de ces trains, alors même qu'ils œuvrent depuis des années à abaisser les capacités, l'attractivité et l'efficacité de ces lignes en se désengageant financièrement.

Pour répondre aux attentes et aux besoins des populations, la CGT propose :

- La mise en œuvre d'une classe unique de voitures.
- La suppression des compartiments à 6 couchettes qui ne sont pas dignes d'un transport du XXI<sup>e</sup> siècle.
- Le développement des compartiments réservés aux femmes voyageant seules et aux familles (notamment avec des enfants en bas âge)
- L'aménagement des compartiments permettant un minimum d'intimité
- L'installation de prises, connexions wi fi etc
- La mise en place de services adaptés dans les gares de départ et d'arrivée...

### UN COUP DE RABOT SUR LES CORAILS DE JOUR

Concernant les relations de jour, seules six : **Paris-Orléans-Limoges-Toulouse** ; **Paris-Clermont-Ferrand**; **Bordeaux-Toulouse-Marseille** ; **Nantes-Bordeaux** ; **Toulouse-Hendaye** et **Nantes-Lyon** resteraient sous l'autorité de l'Etat. Les autres relations seraient suspendues au bon vouloir et aux capacités des Régions à les financer. Elles ont, pour cela, jusqu'au 15 octobre 2016 pour se positionner. Au regard de l'étranglement budgétaire de plusieurs Régions, il est difficilement envisageable qu'elles s'engagent sur ces reprises de dessertes.

La solution résiderait alors pour certaines d'entre elles dans un transfert du rail vers la route et le développement de filiales routières, y compris celles du groupe SNCF, pourtant déficitaires mais dans lesquelles de l'argent public est régulièrement investi. (Pour OUIBUS, 110 millions d'euros pour recapitaliser l'entreprise en 2016).

En plus de désertifier certains territoires déjà fortement touchés par la situation socio-économique actuelle, de priver les populations d'un mode de transport sans jamais avoir recensé les besoins et les attentes en la matière, cette décision pourrait mettre en péril la pérennité même de certaines gares quasi exclusivement consacrées aux relations Intercités. Elle consacrerait, in fine, la fermeture de lignes, de guichets et donc un nouveau recul du service public avec des conséquences importantes sur l'emploi à la SNCF.

Les annonces du gouvernement concernant les corails intercités ne peuvent rester sans réponse. La SNCF, entreprise à 100 % publique, appartient à la nation. Les usagers, avec les cheminots, ont toute légitimité à exiger d'autres choix en matière de transport ferroviaire sur l'ensemble du territoire !

**La Fédération CGT des cheminots et ses militants, en convergence avec les associations d'usagers, comités de défense et autres associations environnementales, agiront pour imposer des choix**

**CONFORMES À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**